

ANTHY actu

Bulletin d'information municipal de la commune d'Anthy-sur-Léman | n°2 | Avril 2021

www.anthy-sur-leman.fr 





Isabelle Asni-Duchêne
Maire d'Anthy-sur-Léman
Vice-présidente
du S.I.S.A.M. animation

Chères Anthychoises, Chers Anthychois

Comme en juillet dernier, nous éditons ce supplément, Anthy Actu, afin de vous tenir informé de la vie communale.

Le prochain magazine municipal, Anthy Mag, sortira quant à lui fin juin. Vous y retrouverez les dossiers phares de ce début de mandat avec entre autres l'ouverture à la concertation du projet de réaménagement du centre bourg par la réaffectation des anciennes écoles.

Pour l'heure, nous vous proposons déjà un avant-goût de ce qu'il pourrait advenir d'une partie de ces sites grâce à l'occupation transitoire des lieux et leur changement de destination.

La première consultation citoyenne est dédiée au nom à donner au nouveau groupe scolaire. Une symbolique forte, tant dans le choix de la vocation même de ce lieu, que nous tenons à partager avec tous.

Ce printemps marque également le début du mandat du Conseil Municipal des Jeunes d'Anthy-sur-Léman, une première pour le village.

Mais le premier trimestre est aussi le temps du bilan financier et de l'élaboration des budgets. Ils définissent nos priorités, orientent nos choix. Mais toute action « municipale » est et reste avant tout guidée par la volonté, celle de servir l'intérêt général.

Les élus, les citoyens membres des comités consultatifs, les bénévoles du CCAS ou encore les agents communaux, tous s'attachent à répondre aux attentes et besoins de tous.

Malgré un climat parfois morose, continuons d'avancer et de croire en de meilleurs lendemains.

MAIRIE D'ANTHY-SUR-LÉMAN

7, rue de la mairie
74200 Anthy-sur-Léman
04 50 70 35 01

www.anthy-sur-leman.fr



ANTHYactu n°2 - Avril 2021

Directeur de publication

Isabelle Asni-Duchêne

Rédacteur en chef

Rémy Viout

Rédaction

Céline Prud'homme, Marie-Christine Fert,
Isabelle Bole-Feysot, Isabelle Asni-Duchêne,
Christine Bondaz

Design et mise en page

Mairie d'Anthy-sur-Léman

Photos de une :

G. Mouchet, S. Staines, Sou des écoles,
Mairie d'Anthy,

Impression : Imprimerie Fillion - Allinges

Tirage : 1 500 exemplaires

Sommaire

3. ACTUALITÉ

4. VIE COMMUNALE

Finances.4

Anthy labelisé Station Verte.4

Plage de Séchex, installation de toilettes sèches.6

Espace du Lac, aménagement extérieure.7

Réhabilitation ancienne école maternelle.8

10. ENFANCE / JEUNESSE

Conseil Municipale des Jeunes, 10 élus.10

Carnaval à l'école.10

Rentrée scolaire 2021 - 2022.11

Consultation, un nom pour le nouveau groupe scolaire.11

12. VIE CULTURELLE & ASSOCIATIVE

Ça bouge à la médiathèque.11

Association Donneurs de sang d'Anthy.11

Agenda des manifestations.13

14. INFOS PRATIQUES

Évolution des zones de stationnement

ZONE BLEUE

- Réduction de la plage horaire de la zone bleue : de 8h à 18h
- Suppression de la zone bleue place des Laurentides et rue des écoles

STATIONNEMENT DES PLAGES

- Horaire de stationnement payant : 9h à 18h
 - Tarif unique à 2 € la journée.
 - Gratuité de 12h à 14h – enregistrement obligatoire au parcimètre
- Tarif à la saison : anthychois et professionnels installés sur ces secteurs géographiques toujours en vigueur. Présentez-vous en mairie avec votre carte grise, justificatif de domicile ou certificat de travail.*

Éclairage public, une nouvelle approche

Est-il indispensable d'allumer les éclairages publics toute la nuit ? Plusieurs communes ont déjà modifié leurs habitudes et procéder à des coupures.

Le comité consultatif « développement durable » a travaillé sur ce sujet et a mené à terme une étude restée en attente. Anthy-sur-Léman se prépare à étendre l'extinction de l'éclairage public – déjà existante dans la zone Espace Léman de 23h à 5h – à l'ensemble du village.

Des horloges astronomiques et des panneaux de signalisation vont être installés dès ce printemps. S'en suivra une phase de test de 6 mois.

Bureau de vote à l'Espace du Lac

En raison du nombre croissant d'électeurs, un troisième bureau de vote a été créé.

Pour des raisons pratiques, ces bureaux sont transférés de la Mairie à l'Espace du Lac.

Du fait de la création de ce 3^{ème} bureau de vote et du changement de lieu, une nouvelle carte électorale sera émise.

Pour rappel, une pièce d'identité est obligatoire pour chaque élection.



Sécurité routière et limitation de vitesse

Chacun voudrait voir la circulation ralentie devant chez lui et en même temps pouvoir se rendre le plus rapidement possible en tous lieux de la commune. Mais l'intérêt général doit supplanter les intérêts particuliers.

Un premier élément de réponse pour améliorer la sécurité de tous les usagers dans le village a été la définition de « Zone 20 » ou zones de rencontre, où le piéton est prioritaire.

Le second élément de réponse intervient par suite du déclassement de la RD33. Cette voie désormais communale, Madame le Maire a pris la décision, par arrêté municipal, de limiter la vitesse de circulation à 50 km/h.

Les routes concernées sont : la route de Croisée et route de Sechex. **Cette limitation de vitesse sera rendue effective le 2 mai prochain.**

L'objectif à moyen terme est de poursuivre le remplacement des sources lumineuses les plus énergivores, comme nous avons déjà pu la faire dans le secteur du cimetière.

Opter pour l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public a de nombreux effets bénéfiques :

- Réduction de la facture de consommation d'énergie
- Préservation de l'environnement, de la biodiversité
- Vigilance accrue des conducteurs et réduction de la vitesse
- Réduction du tapage nocturne

IMPORTANT

Pendant les travaux d'aménagement du parvis de l'Espace du Lac, la salle polyvalente sera fermée au public.

Pour les élections régionales et départementales des 13 et 20 juin 2021, les trois bureaux de vote devraient être installés provisoirement dans l'ancienne école maternelle rue des écoles.

Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement.

Fibre optique

Les travaux d'installation du Très Haut Débit se poursuivent sur la commune. Les premières livraisons sont annoncées par le SYANE dès le second semestre 2021 et se poursuivront 2022.

Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement, rendez-vous sur le site du délégataire, COVAGE.

Plus d'infos
www.covage.com

Finances

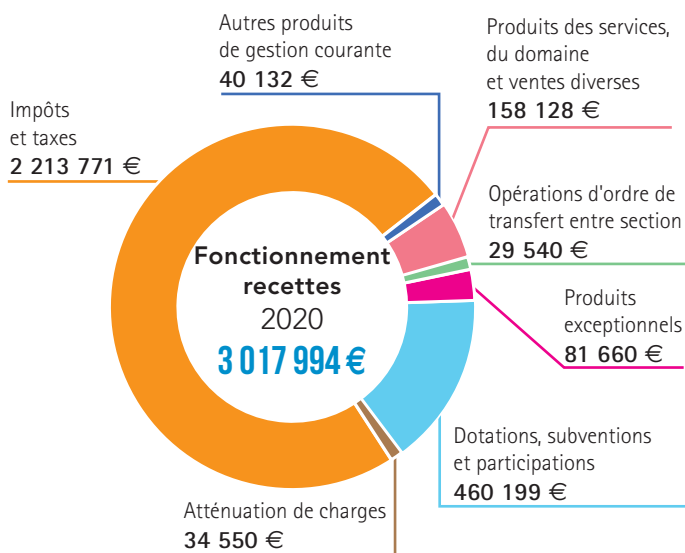
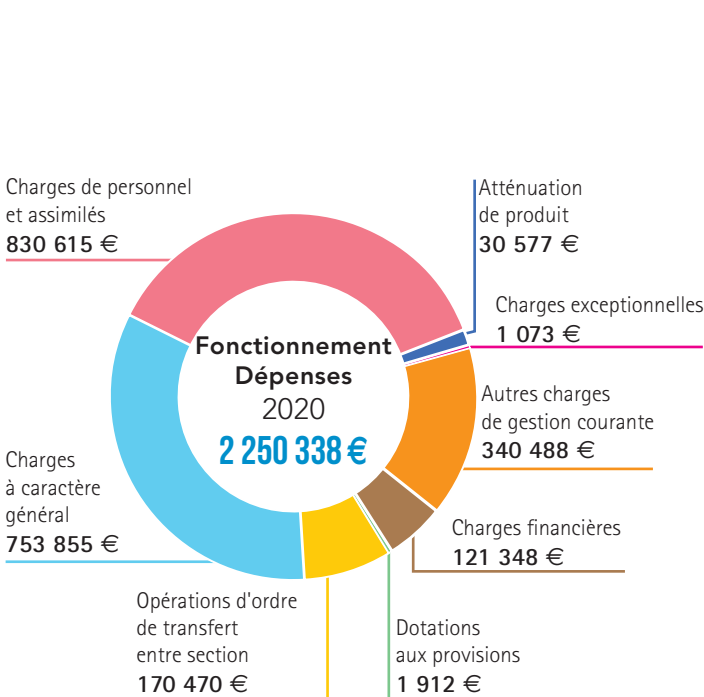
RÉALISATIONS 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte tenu de la crise sanitaire, les réalisations en dépenses et en recettes sont en baisse.

En dépenses, ce sont principalement les charges à caractère général qui ont diminué (report de divers travaux, pas de facturation de repas de cantine pendant le confinement, annulation de fêtes et cérémonies..).

En recettes, la baisse provient en grande majorité du chapitre « produits des services et ventes » : diminution de 15% de la taxe locale sur la publicité extérieure, suspension du stationnement payant jusqu'à mi-juin, proratisation du montant des autorisations d'occupation du domaine public compte tenu de la période d'occupation...

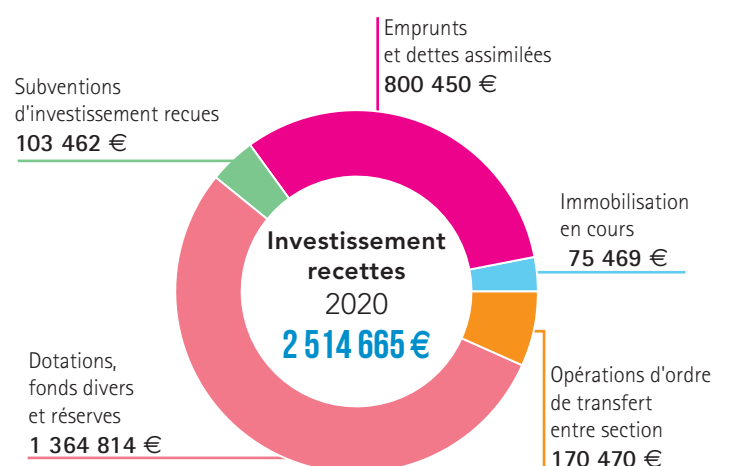
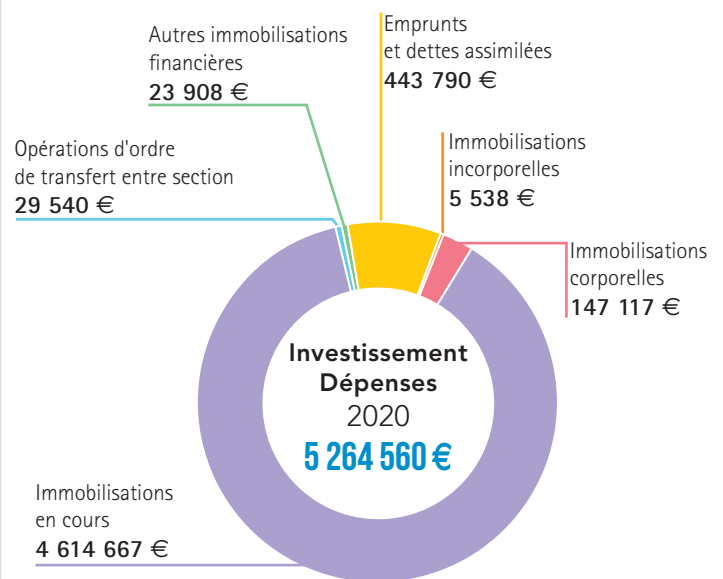


SECTION D'INVESTISSEMENT

2 588 000 € de travaux (principalement pour le groupe scolaire, le parking souterrain et l'aménagement dans le cadre de la voie verte) sont reportés de 2020 à 2021.

3 803 178 € de recettes (vente des parcelles des courts de tennis et du stabilisé ainsi que subventions restant à percevoir) sont reportés de 2020 à 2021.

La note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2020 est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune.

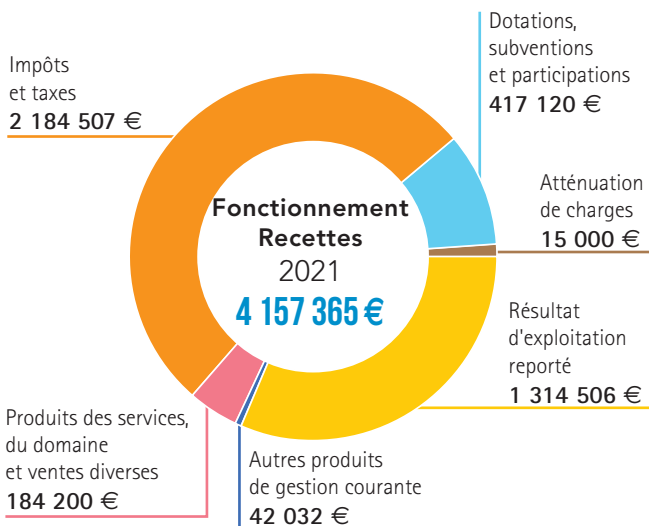
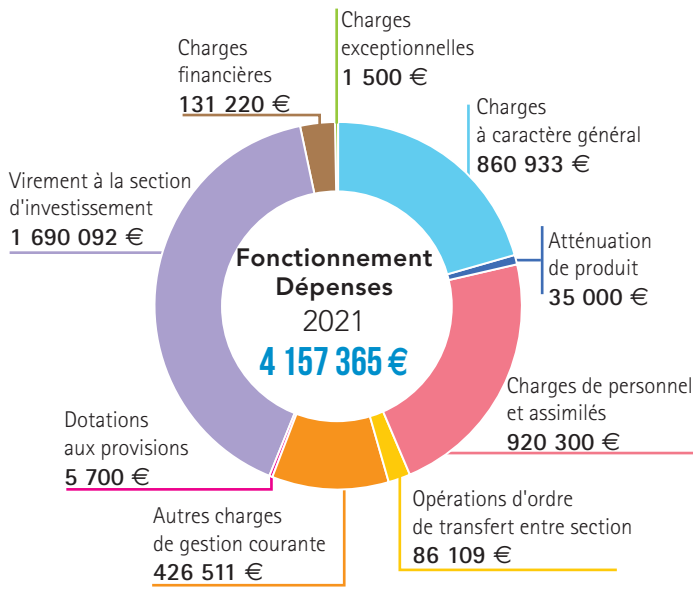


BUDGET PRIMITIF 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2021 s'élèvent à 2 489 330,66 €.

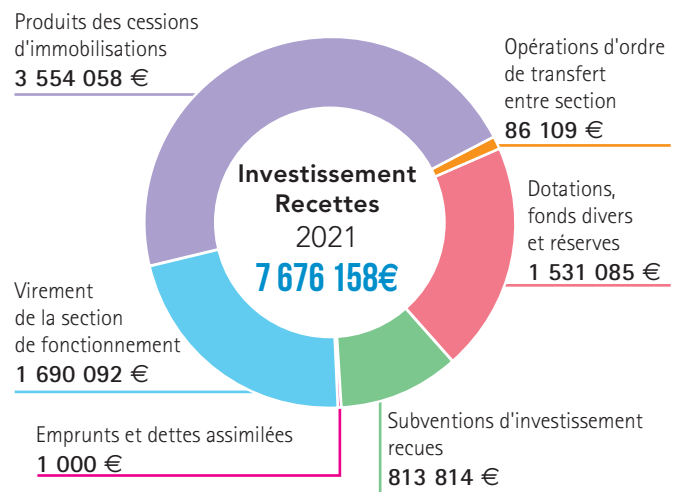
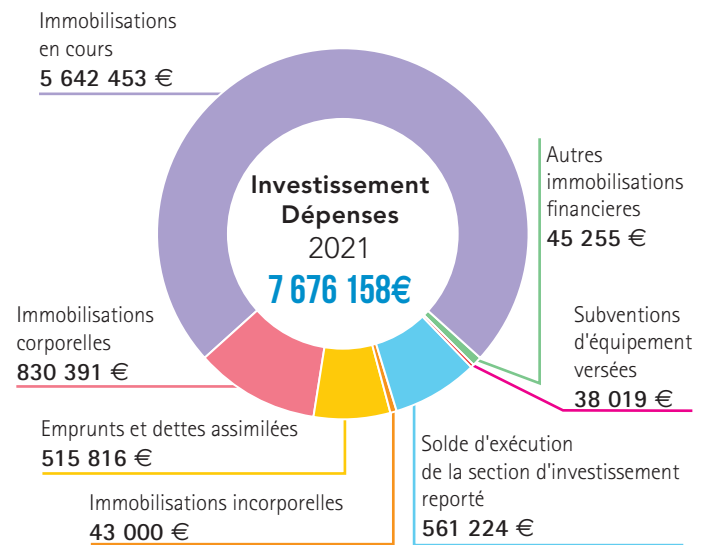
L'écart entre le total des recettes et celui des dépenses constitue le montant du virement à la section d'investissement, soit 1 708 035,08 € d'autofinancement pour 2021.



SECTION INVESTISSEMENT

En plus des travaux reportés de 2020, de nouveaux investissements sont prévus pour cette année (aménagement du Pôle Sportif des Hütins, aménagement de trottoirs et îlots, acquisitions foncières pour arrêts bus et aménagement cyclables, rénovation énergétique de la maison des associations, restructuration du parvis de l'Espace du Lac, rénovations des sanitaires des plages...).

La note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2021 est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune.



Zoom sur la taxe d'aménagement

Impôt local perçu par la commune, le département et la région sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Il est dû pour toutes constructions closes et couvertes d'une superficie supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre. Il sert à financer des travaux de voirie, de réseaux ou la création d'équipements publics.

Taux applicables à Anthy-sur-Léman :

- 5 % jusqu'en décembre 2018 sur toute commune
- 15 % depuis le 1^{er} janvier 2019 sur les zones U et AU délimitées au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Réductions et exonérations possibles selon conditions.

Plus d'infos

www.economie.gouv.fr/particuliers/taxe-amenagement



Anthy-sur-Léman est labellisée Station Verte

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, Anthy sur Léman est labellisée Station Verte.

Le label Station Verte est le 1^{er} label d'écotourisme de France qui agit en faveur d'un tourisme nature et responsable, de partage et de proximité agissant pour la préservation des terroirs et participant à leur dynamisme économique.

Une Station Verte un territoire d'accueil, proposant des activités en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Elle peut être située à la campagne, à la montagne, près des littoraux, outre-mer et offre les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature. Elle propose des activités de loisirs en lien avec le patrimoine naturel, culturel ou historique et met en place des initiatives durables en faveur d'une nature respectée et préservée.

Ce label permet de renforcer l'attractivité de notre commune, en l'identifiant

Anthy-sur-Léman rejoint un réseau de 500 stations vertes françaises

comme terre d'accueil écotouristique, et en bénéficiant du dynamisme et de la visibilité d'un réseau national. C'est la garantie de bénéficier d'un ensemble de services et d'activités dans un cadre de vie préservé.

Ce label est un indicateur du « bien-vivre » et un gage de vitalité touristique et économique qui participe à la mise en valeur de notre terroir et de ses habitants.

Anthy-sur-Léman rejoint ainsi un réseau de 500 stations françaises, dont entre autres

Sciez-sur-Léman, Yvoire, Publier ou encore Châtel.



Plus d'infos

www.anthy-sur-leman.fr
www.stationverte.com

Plage de Séchex, installation de toilettes écologiques

Avant la saison estivale, des toilettes écologiques, appelées « toilettes sèches », seront installées sur la plage de Séchex. Elles remplaceront l'ancien bloc fermé pour vétusté. Elles seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Comment ça marche ?

Les matières solides tombent sur un tapis. L'utilisateur entraîne ce tapis à l'aide d'une pédale. Un tas se constitue et les lombrics s'occupent du reste ! Un système de ventilation par convection évacue les odeurs.

Quels avantages ?

Aucune consommation d'eau et toilettes accessibles toute l'année, contrairement aux

toilettes classiques qui doivent être mises « hors gel » plusieurs mois.

A côté, les messieurs trouveront un urinoir écologique à co-compostage qui fonctionne comme une micro station d'épuration grâce à un tas de broyat.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour la planète !

Plus d'infos

<https://youtu.be/-ldmzXnUgwl>



Intégration paysagère plage de Séchex

Aménagement des abords de l'Espace du lac

Lancé d'ici fin avril, ce chantier, conduit sous la maîtrise d'ouvrage conjointe de Thonon Agglomération et de la Commune d'Anthy-sur-Léman, devrait durer 4 mois.

Les travaux de ce secteur permettent la continuité de l'itinéraire de la Via Rhôna au droit de l'Espace du Lac. Ils intègrent également un aménagement cohérent de toute la zone.

La restructuration de l'espace public vise ici à hiérarchiser l'ensemble des flux (piéton et automobile) et ainsi améliorer la sécurité et l'accessibilité du site ainsi embellir.

Cette zone devient un véritable lieu de rassemblement, de rencontre. Ses espaces multiples (placette, gradins, parvis, jardin...) permettent l'accueil d'événements variés tout en préservant la mixité des usages, qu'ils soient culturels, associatifs, familiaux ou scolaires.

- Création d'un parvis en béton, qualitatif et dégagé, en plusieurs plateaux, dont la composition vient articuler le parvis de l'Espace du Lac aux aménagements du nouveau groupe scolaire. Décaissement préalable nécessaire à la réalisation d'environ 1m50 pour assainir la zone avant travaux.

- Mise en place d'un revêtement traversant en annonce de l'Espace du Lac et du groupe scolaire pour renforcer la « zone 20 » mise en place sur le secteur,
- Travail de la végétation en accompagnement du nouvel aménagement et dans la continuité des travaux du groupe scolaire,
- Création d'une placette, en béton, en résonance au Four à pain et adjacent à l'espace engazonné.

Cette zone devient un véritable lieu de rassemblement, de rencontre



DURANT LES TRAVAUX

- Voie de circulation fermée aux véhicules entre l'entrée de la zone côté rue des pêcheurs et la limite du four à pain côté groupe scolaire.
- Accès des véhicules au le groupe scolaire uniquement depuis la rue du lac.
- Passage piétons maintenu de la rue des pêcheurs vers le groupe scolaire.
- Accès au restaurant la Pom'2pin maintenu en liaison piétonne. Stationnement dédié avec 6 places de stationnement réservées sur le parking des pêcheurs, à l'arrière du restaurant.



Réaffectation de l'ancienne école maternelle

Libre depuis le 2 novembre dernier par suite du déménagement des élèves dans le nouveau groupe scolaire, le bâtiment de l'ancienne école maternelle a été reclassé afin de pouvoir accueillir de nouvelles activités.

Les bénéficiaires ont été choisis en réponse à des besoins avérés et nécessaires et en tenant compte de la pertinence de la mixité obtenue.

« Nous avons fait le choix de tirer parti de la configuration du site en allouant des espaces définis pour chacun et en maintenant des zones partagées. Cette hybridation permettra la rencontre d'acteurs d'horizons différents, mais aussi l'enrichissement de projets et l'émergence d'idées nouvelles. D'autres acteurs associatifs pourront, à l'avenir, venir ponctuellement ou de manière plus régulière enrichir les activités proposées. Ce nouveau modèle d'organisation se veut évolutif, ouvert et collaboratif. » Soulgine Madame le Maire.

En parallèle, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 74) poursuit son étude menée sur le projet global de réaffectation et réaménagement des deux écoles, en intégrant cette occupation transitoire comme un outil souple et adaptable potentiellement pérenne.

La phase de concertation sera lancée au second semestre 2021.



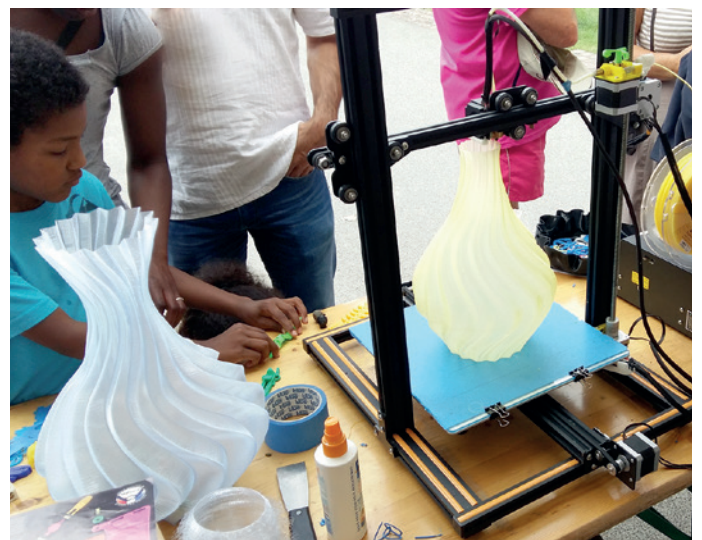
FABLAC

Créée au début 2015, le FabLac est un FabLab associatif ouvert à tous. Il met à disposition des outils de fabrication, essentiellement numériques, tels que des imprimantes 3D, pour permettre la réalisation d'une grande variété de projets technologiques, scientifiques ou artistiques.

Suivant un principe fort d'entraide et de partage des connaissances entre les usagers, c'est un lieu de découverte du pouvoir de faire, de fabriquer, d'éducation par l'action, d'invention des objets, des espaces, des formes de demain.

Le FabLac s'adresse aux bricoleurs, bidouilleurs, artistes et passionnés de sciences de tous âges. Le FabLac est également actif dans le développement et la promotion de logiciels libres, la revalorisation des équipements électroniques et informatiques.

Plus d'infos
<https://fablac.fr>





Association
Bas Chablais
& Jeunes

LOCAL JEUNE

Depuis les vacances de fin d'année, les activités jeunesse 10/15 ans, proposées par l'ABCJ, se déroulent dans la salle des Laurentides. Notre local, initialement situé à l'Espace du Lac, était devenu trop petit. En cause, un nombre croissant de jeunes et des obligations sanitaires nous contraignant à trouver un espace d'accueil plus grand. Les animateurs l'ont aménagé afin qu'il soit chaleureux et adapté aux adolescents. Babyfoot, table de ping-pong, télévision, console, espace détente et kitchenette sont à leur disposition. C'est donc le nouveau lieu de rendez-vous des activités lors des vacances scolaire mais en période scolaire les mercredi et samedi après-midi.

Nous remercions la mairie d'Anthy-sur-Léman pour cette belle opportunité !



Ce nouveau modèle
d'organisation
se veut évolutif,
ouvert et collaboratif

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le relais assistants maternels (RAM), ouvert depuis 2008, recouvre les communes de Sciez, Anthy, Margencel et Excenevex. Lieu d'échanges, d'informations, de formations, pour les familles et/ou les assistants maternels, il favorise également la mise en relation de ces derniers entre eux lors des temps d'accueils collectifs itinérants à Sciez, Margencel et Anthy.

En plus de la médiathèque et de la ludothèque (selon les autorisations sanitaires en vigueur), c'est dans la salle des Laurentides, le mardi matin, que se retrouvent les Petits Bouts et leurs assistantes maternelles ; un lieu, qui leur est dédié exclusivement, vaste et clair, vraiment bien adapté pour accueillir le public du relais, également très pratique pour les assistantes maternelles qui peuvent se garer, en toute sécurité, juste devant grâce au parking attenant.

Petits et Grands remercient vivement la commune d'Anthy de leur permettre de bénéficier de cet espace et ainsi favoriser le lien et le bien-être de tous.

Plus d'infos

Capucine MARMU
Responsable-Animatrice RAM
04 50 72 37 23 / 06 88 64 87 03
ram@associationbcj.fr
670, avenue de Sciez 74140 SCIEZ

POINT RENCONTRE

Troquer la vue sur la Dent d'Oche pour la vue sur le lac ? Ce sera possible dès la fin des restrictions sanitaires : le Point Rencontre déménage dans une belle salle de l'ancienne école maternelle avec des facilités de parking. Préparez-vous pour la belote, le tarot ou le scrabble tous les mardis après-midi de 14 à 17 heures.

Plus d'infos

04 50 70 36 46
mail : m.nodubouloz@wanadoo.fr



10 élus au **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**

Après une période d'une semaine de vote, les élections des représentants du CMJ d'Anthy-sur-sur-Léman se sont achevées samedi 20 mars dernier. Ont été élus par leurs pairs, 10 jeunes âgés de 9 à 15 ans :

- CHALLANDE Océane, CM1
- LANG HUYGHUES DESPOINTES Éléonore, CM1
- PECHBERTY BOUYER Arthur, CM1
- JACAS Eve, CM2
- LONARDI MUSSO Juliette, CM2
- NICOLIN Hugo, CM2
- PIANTA Adam, CM2
- AYISSI Tom, 6^e
- RISTIC Boris, 3^e
- RONCO Ziggy, 3^e

A travers leur engagement, tous partagent le même souhait : s'investir pour leur village.

Pour cela, ils comptent bien donner leur avis et se faire entendre. Et déjà, leurs idées ne manquent pas !

- « Améliorer la commune pour qu'elle soit plus écologique et plus agréable à vivre grâce à un compost collectif, un parc jardin potager dans lequel on pourrait se promener, etc. »
- « Organiser des permis piéton, cycliste et internet pour les enfants »
- « Compléter le skatepark avec un coin loisir pour faciliter les échanges »

Une chose est sûre, ils n'ont pas fini de nous surprendre.



Dépouillement en cours par les jeunes candidats

Vendredi 12 mars, **une journée sous le signe du Carnaval**

Nous sommes encore une fois heureuses d'avoir pu mener à bien cette fête du Carnaval au sein de l'école !

Ce fût une journée bien remplie pour les enfants et les enseignants qui avaient préparés en amont cette journée avec la fabrication de masques, costumes et instruments de musique avec les enfants.

Cette journée s'est articulée autour de 4 temps : visite impromptue d'un capitaine perdu sur le dos de son dodo (animation Tarek Messamer), musique et zumba animées de main de maître par Kévin Médori et Elise Rey (Scaf Tonic), et l'atelier création de pompons en papier animé par les mamans du Sou, et enfin le goûter distribué aux enfants à la sortie de l'école.

En fin de journée, nous avons eu la chance de recevoir l'équipe Lidl venue nous apporter le chèque collecté lors de l'ouverture du nouveau magasin à Anthy en septembre dernier.

Notre Maire, Isabelle Asni-Duchêne et les membres de son équipe ont eu la gentillesse de venir partager ces moments avec nous.

A très bientôt pour de nouvelles aventures !
L'Equipe du Sou



La remise du chèque par la direction du magasin Lidl - Anthy-sur-Léman

Rentrée scolaire 2021-2022

ÉCOLE

Les inscriptions scolaires sont ouvertes.

Elles concernent :

- La 1^{ère} année de maternelle, enfants nés en 2018
- Tout nouvel arrivant sur la commune.

Un justificatif d'admission est nécessaire à l'inscription.

Il est disponible à l'accueil mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune.

Ce document devra être complété et rapporté à la mairie avec les pièces justificatives suivantes :

- Livret de famille,
- Justificatifs de domicile (facture de fournisseur d'énergie électricité/gaz, facture de ligne téléphonique fixe, quittance de loyer, etc....)
- Carnet de santé

Plus d'infos

Mairie d'Anthy-sur-Léman
04 50 70 35 01



RESTAURANT SCOLAIRE

Les parents doivent retirer un dossier d'inscription à la mairie et le rapporter dûment complété.

À réception du dossier complet, un "compte cantine", par enfant, sera ouvert sur le "portail cantine" (site internet).

Ce sont les parents qui inscrivent ou désinscrivent leur(s) enfant(s) au restaurant scolaire via le "compte cantine" – même dans le cas d'une sortie scolaire.

Tout signalement d'allergie ne pourra être pris en compte que par l'élaboration d'un PAI (RDV des parents avec le médecin scolaire, la directrice et un employé de la cantine).

Inscriptions auprès de la mairie avant le 26 juin 2021

Plus d'infos

Mairie d'Anthy-sur-Léman
04 50 70 35 01

PÉRISOCOLAIRE

Afin de pouvoir inscrire vos enfants au périscolaire, à l'accueil des mercredis ou encore aux accueils vacances, vous devez compléter un dossier d'adhésion à l'Association Bas Chablais et Jeunes (ABCJ) et le déposer au siège situé 670, avenue de Sciez à Sciez-sur-Léman.

Les documents seront distribués dans le courant du mois de mai aux enfants déjà scolarisés. Ils seront également accessibles en téléchargement sur leur site internet.

Inscriptions auprès de l'ABCJ avant le 30 juin 2021

Plus d'infos

ABCJ : 04 50 72 34 40

Un nom pour le nouveau groupe scolaire

Une réflexion est en cours actuellement pour trouver un nom au nouveau groupe scolaire du village.

Les élus et l'équipe enseignante souhaitent rallier un grand nombre de participants à cette réflexion.

Les habitants sont donc appelés à faire une proposition motivée.

Choix du nom

Nous souhaitons que le nom du groupe scolaire puisse être un hommage à une personnalité :

- ayant été actrice de l'histoire locale ou régionale de préférence, ou nationale portant ou défendant les valeurs de la République exprimées par notre devise « Liberté, Egalité, Fraternité »
- s'illustrant par le biais artistique, littéraire ou de par son engagement personnel ou politique
- une proposition liée à la géographie locale convient également

Calendrier de la consultation



16 MAI
Date limite de dépôt
des propositions motivées



25 MAI
Présélection de 6 propositions
(le comité de sélection sera composé de deux élus, deux enseignants et de deux anthychois*)



31 MAI
Vote du nom
par le Conseil Municipal

Comment participer

- > En remplissant le formulaire en ligne sur le site web de la commune des propositions motivées
- > ou sur papier libre à déposer en mairie (la proposition doit être argumentée et sérieuse)

*Pour ceux qui proposeront un nom et qui souhaitent faire partie du comité de présélection : nous vous remercions de le préciser.

Un tirage au sort nous donnera l'identité des deux personnes retenues.

BONNE RÉFLEXION À TOUS,
ON COMPTE SUR VOUS !

La Médiathèque, toujours force de proposition

Malgré les restrictions en vigueur, les classes continuent à venir, les contes et histoires ont repris leur place et les achats de nouveautés, sur lesquels vous comptez, se poursuivent bien évidemment.

Durant le mois de mars, le choix des histoires lues aux enfants s'est porté sur des textes évoquant la différence, le handicap et l'autisme.

Des thèmes sur lesquels ils ont pu retravailler en classe et préparer la Journée Mondiale de la sensibilisation à l'Autisme du 2 avril où ils ont pu être « Tous en bleu », couleur emblématique de l'évènement.

La médiathèque, en partenariat avec l'association Autisme Bas Lémanique, met désormais à votre disposition des livres destinés aux adultes sur ce thème.

A découvrir ce printemps

S'exprimer autrement que par des mots et partager... L'APEI Thonon Chablais expose hors les murs.

Retrouvez en mairie les tableaux des résidents du Foyer de Vie des Grands Champs jusqu'au 31 mai. Second volet de l'exposition : les œuvres des travaux provenant cette fois-ci du Service d'Accueil de Jour, à compter du 1^{er} avril à la Médiathèque.



M MEDIA THEQUE
au fil des mots

CROQU'LIVRES

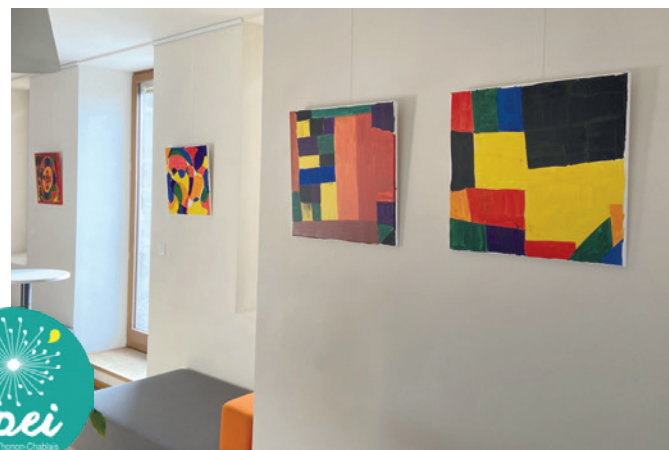
Des histoires contées...
À partir de 5 ans

Jeudi 8 avril
17h00 - 17h45

Jeudi 20 mai
17h00 - 17h45

Jeudi 10 juin
17h00 - 17h45

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
à la médiathèque
ou au 04 50 70 60 84
Places limitées
(consignes sanitaires)



Don du sang

Malgré une période compliquée, les Donneurs de Sang d'Anthy ont réussi à maintenir leurs collectes (sauf celle de mars 2020 et le Repas Gourmand Dansant de novembre 2020) et mettre en place un nouvel outil de réservation de créneaux de passage : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Nous remercions les médecins, infirmières, bénévoles et surtout donneurs qui auront tous œuvré au succès de ces collectes en veillant toujours à respecter les gestes barrières et préserver la santé de chacun.

La Covid-19 ne doit pas faire oublier que les besoins en sang sont toujours élevés alors, que vous soyez déjà donneurs ou que vous veniez pour la première fois, rendez-vous pour offrir votre sang de 16h30 à 19h30 à l'Espace du Lac les mardis 16 mars, 1er juin, 21 septembre et 30 novembre.

Prenez soin de vous.

Plus d'infos

L'association des Donneurs de Sang d'Anthy

06 63 73 50 80

**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!**

DONS DE SANG EN 2021

Mardi 16 mars - Mardi 1^{er} juin
Mardi 21 septembre - Mardi 30 novembre

Agenda*

*Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

SAMEDI 1^{ER} MAI 2021

La Journée du Printemps

↳ Place du Pinet (Parking du nouveau groupe scolaire)

🕒 8h30 - 17h00

Une journée qui s'articulera autour de trois thématiques :

- **nettoyage des plages le matin de 8h30 à 11h30**
(rendez-vous plage des Recorts),
- **conte et chasse au trésor sur le thème des pommiers**
de 14h00 à 16h00 par l'association culture et patrimoine
LES DAILLIS (réservation au 06 31 40 14 87)
- **marché de producteurs locaux de 10h00 à 17h00**
La plupart des producteurs qui ont participé au marché estival
et au marché de Noël ont répondu présent.
La société Codex proposera du pain et des brioches fabriqués sur
place dans le four à pain.

DIMANCHE 2 MAI 2021

Vide grenier

↳ Place du Pinet (Parking du nouveau groupe scolaire)

🕒 8h00 - 17h00

Après l'annulation des deux vide-greniers annuels en 2020, l'association Swing Spirits relance la saison avec un vide-grenier de printemps le dimanche 2 mai 2021. Du fait des contraintes sanitaires et de quelques travaux à venir, celui-ci se tiendra uniquement en extérieur sur le côté de la salle et devant le groupe scolaire.

Comme pour les années précédentes, une petite restauration autour du four à pain vous sera proposée mais avec la particularité d'être uniquement à emporter.

Le masque sera obligatoire sur tout le site de la manifestation, tant pour les exposants que pour les visiteurs : nous comptons sur votre respect des gestes barrières afin que cet événement soit une réussite.

Autorisé à la date d'aujourd'hui, il pourra être annulé en fonction des autorisations gouvernementales au moment de sa tenue.

L'équipe du vide-grenier d'Anthy-sur-Léman

SAMEDI 8 MAI 2021

Commémoration de l'Armistice

↳ Monument aux morts - Place de l'église

🕒 11h00

Organisation « Ancien Combattants ».

Avec la participation des élus du Conseil Municipal des Jeunes

L'Anthychoise reportée

L'association Courant'hys informe les coureurs et marcheurs ayant participé aux dernières épreuves de l'Anthychoise, que la 5^{ème} édition n'aura pas lieu aux dates habituelles en raison des impératifs sanitaires et des travaux ayant lieu dans le centre de la commune d'Anthy sur Léman.

**La 5^{ème} Anthychoise
est programmée
pour le dimanche 24 octobre 2021**

Les membres de Courant'hys souhaitent continuer de partager avec vous les moments de convivialité que nous offre notre manifestation.

Le Président, Yann Salaun.

tribune libre

EXPRESSION POLITIQUE

OPPOSITION MUNICIPALE

Nous sommes toujours présents et actifs, au sein des commissions dans lesquelles nous sommes nommés, si tant elles ont lieu pendant des horaires compatibles avec nos emplois.

Du fait d'une communication restreinte (infos, docs, dossiers...) sur les projets en cours ou à venir, envisagés ou repris par la majorité, cela engendre une réactivité constructive de notre part des plus succinctes pour être à même de proposer, d'intervenir lors des divers débats et réflexions sur la vie communale.

Malgré un contexte morose et très incertain pour les habitants comme pour les acteurs associatifs ou économiques, nous sommes toujours à votre écoute et restons en lien permanent avec vous. En continuant à nous interpeller dans les rues, ou en nous soumettant vos remarques, vous participez vous aussi à la vie de votre commune.

Jennifer Jacquier, Jean-Louis Sappey, Sandrine Ruche, Christine Bondaz
passioncommune.anthy@gmail.com

06 60 95 55 90

Infos pratiques

URBANISME

Le printemps arrive et vous avez sans doute l'intention de faire des travaux : remplacement d'un portail, d'une clôture, ravalement de façade, construction d'une piscine, abri de jardin...

Attention, ces travaux sont soumis à déclaration préalable et vous ne pourrez les commencer qu'après autorisation.

Liliane Legendre qui assurait le service est partie à la retraite et est remplacée par Gaëlle Chretien.

Plus d'infos

Service urbanisme - 04 50 70 35 01
g.chretien@anthy-sur-leman.fr

FRONTALIERS FAITES-VOUS RECENSER AVANT FIN JUIN 2021

Tous les ans, le canton de Genève verse une compensation financière aux communes françaises dans lesquelles vivent des travailleurs frontaliers. Les sommes versées sont calculées en fonction du nombre de frontaliers qui y résident.

Les fonds frontaliers sont primordiaux car ils permettent d'investir dans la création d'équipements public qui sont les vôtres.

Si vous êtes frontalier et que vous habitez Anthy-sur-Léman, quelle que soit votre nationalité, faites-vous recenser en utilisant le formulaire disponible en ligne sur le site de la commune :

www.anthy-sur-leman.fr

Ces formulaires sont aussi disponibles à l'accueil de la mairie.

ÉMISSIONS SONORES

En complément de l'arrêté préfectoral n°324DDASS/2007 relatif aux bruits de voisinages du 26 juillet 2007, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outil ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, débroussailluses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont interdits tous les dimanches, le jeudi de l'Ascension et le 15 août.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

Ces chenilles aux poils urticants peuvent entraîner des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge...

La vigilance est donc de mise, en évitant tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées.

En effet, les poils urticants de la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent.

En août et en septembre, il est nécessaire de faire poser des pièges à phéromones (piégeage par confusion sexuelle) par une société habilitée.

Cette pose de pièges devra s'accompagner d'une lutte biologique ou/et chimique au printemps suivant (article Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes avril 2018).



BRÛLAGES À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS ET À L'ÉCOBUAGE

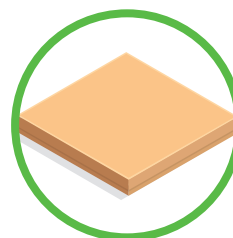
En complément du règlement sanitaire départemental, les arrêtés préfectoraux du 11 février 2011 restent valables toute l'année.

La règle générale est l'interdiction des brûlages à l'air libre.

DÉCHETS CARTONS

Pour les cartons, un point d'apport volontaire est à la disposition des particuliers uniquement, rue des Pêcheurs à l'Espace du Lac.

Il faut impérativement que les cartons soient pliés.



Infos pratiques

LE SITE WEB DE LA COMMUNE FAIT PEAU NEUVE

Le printemps, temps du renouveau...

Plus clair, enrichi en contenu et à jour de toute l'actualité communale, le site de la commune sera actualisé le 16 avril prochain.

N'hésitez pas à nous faire des commentaires et suggestions pour en améliorer encore la navigation ou le contenu.

www.anthy-sur-leman.fr

RETROUVEZ
ÉGALEMENT
TOUTE L'ACTU
SUR



Mairie d'Anthy-sur-Léman

7, rue de la mairie - 74200 Anthy-sur-Léman

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h00

Mardi FERMÉ - Accueil téléphonique assuré

Mercredi 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Jeudi FERMÉ - Accueil téléphonique assuré

Vendredi 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Le 1^{er} samedi du mois 9h00 - 12h00

COORDONNÉES DES DIFFÉRENTS SERVICES

Accueil mairie

04 50 70 35 01 - accueil@anthy-sur-leman.fr

www.anthy-sur-leman.fr

Service technique :

04 50 71 28 92 - service.technique@anthy-sur-leman.fr

Police municipale

04 50 72 74 82 - police-municipale@anthy-sur-leman.fr

THONON agglomération

BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE

Thonon Agglomération propose un service saisonnier gratuit. Vous pouvez ainsi faire broyer les déchets verts les plus encombrants résultant des tailles de haies ou des élagages.

La campagne de broyage à domicile pour le printemps 2021 a débuté le 15 mars 2021 et se poursuit jusqu'au 18 juin 2021.

Les conditions pour bénéficier du service :

- être domicilié dans l'une des communes de Thonon Agglomération
- accepter le règlement du service
- une intervention par foyer et par campagne de broyage (printemps et automne)
- volume de déchets verts minimum requis : 2 m³
- volume de déchets verts maximal : 25 m³
- diamètre des déchets verts acceptés : de 1 à 10 cm
- les branchages doivent être situés sur un chemin carrossable.

Coordonnées : service prévention et gestion des déchets

Inscriptions : Tél. 04 50 31 25 00

ou site internet de Thonon Agglomération :

<https://www.thononagglo.fr>

SERVICE DE L'EAU

Le réseau d'eau potable est géré depuis le 1^{er} janvier 2020 par Thonon Agglomération.

Déjà responsable de l'assainissement, l'agglomération à pris à sa charge la gestion de l'eau potable. Elle est aujourd'hui l'interlocutrice unique pour tous les services liés à l'eau (demande de branchement, résiliation, factures, cas d'urgence...).

Plus d'infos

Thonon Agglomération

3, avenue de la Libération - 74200 Thonon-les-Bains

04 50 70 69 45

courriel : service-eaux-thonon@thononagglo.fr

Urgence techniques

04 50 71 49 00

eurodesk

INFOS BIJ : 04 50 26 22 23
WWW.THONONAGGLO.FR

DU LA journée PRINTEMPS

ANTHY-SUR-LÉMAN *PARKING DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE*

samedi 1^{er} mai

**MARCHÉ
DE PRODUCTEURS LOCAUX**
10h00 > 17h00

NETTOYAGE DES PLAGES
8h30 > 11h30
Rendez-vous plage des Recorts

**CONTE ET CHASSE AU TRÉSOR
SUR LE THÈME DES POMMIERS**
14h00 > 16h00

Par l'association culture et patrimoine
LES DAILLIS. Réservation au 06 31 40 14 87



www.anthy-sur-leman.fr